

MAIRIE DE PLUMÉLIAU-BIEUZY

PROJET PEDAGOGIQUE 2019-20 DE L'ESPACE JEUNES DE PLUMELIAU

PÔLE JEUNESSE

Pôle Éducation Jeunesse

2019-2020



I. Descriptif de l'Espace Jeunes

Les jeunes sont accueillis dans un préfabriqué (algéco) par un animateur et sont invités à pointer (arrivée et départ) avec le scan.

On y trouve un baby-foot, deux coins télé avec accès Wifi et une PlayStation 4, deux canapés et une table avec l'ordinateur portable où les jeunes peuvent accéder à internet. Un placard à l'entrée avec des jeux et du matériel. À proximité les toilettes publiques.

Accès direct : - À la structure de jeux

- Au skate parc

- Au terrain de foot

a) L'organisateur

L'organisateur est la mairie de Pluméliau (place du Général De Gaulle, 56930 Pluméliau-Bieuzy, tél: 02.97.51.80.28, fax: 02.97.51.91.46), représentée par le Maire Mr Benoît QUÉRO, d'un élu responsable enfance jeunesse Mme Émilie LE FRÊNE, d'un directeur du Pôle Éducation Enfance Jeunesse, d'une directrice/animatrice et d'un directeur adjoint/animateur et d'un ou plusieurs animateurs vacataires.

N° d'agrément des vacances : 0560143CL000119

b) Présentation de l'accueil

- 11-17 ans, temps d'accueils informels, 12 jeunes par accueil maximum. Une cotisation annuelle de 10€ est demandée.

c) Modalités de l'accueil

ESPACES JEUNES (11/17 ans)	
Périodes scolaires	
Mercredi	14h-19h
Périodes de vacances	
Lundi, mardi et jeudi	14h-19h
Des ouvertures différées, des fermetures anticipées ou des fermetures exceptionnelles peuvent être prévues selon les activités proposées aux Activ'Jeunes.	

Les chiffres varient en fonction des périodes : mercredi ou vacances et selon le nombre d'animateurs titulaires et stagiaires présents sur la structure.

d) Public accueilli et origine sociale

La commune de Pluméliau-Bieuzy a été créée le 1^{er} janvier 2019 sous le régime commune nouvelle par la fusion des communes de Pluméliau et Bieuzy. Elle se trouve dans le canton de Baud au sein de CMC (Centre Morbihan Communauté), est au cœur du triangle Pontivy-Baud-Locminé. Avec une superficie de plus de 86 km², elle est l'une des communes les plus étendues du département.

La présence d'une industrie agro-alimentaire en expansion dans le secteur et la mise en 2x2 voies de la route nationale reliant Pontivy à Baud offrent à la commune un pôle d'attraction privilégié.

De même, la présence au bourg de tous les commerces et services de proximité (supermarchés, boulangeries, médecins...) la politique volontariste de la municipalité en matière d'habitat (création de lotissements, rénovation...) ou encore le dynamisme de nombreuses associations locales contribuent également à faire de Pluméliau-Bieuzy une commune attractive qui parvient à maintenir constante sa population (4415) malgré un solde naturel négatif.

De plus, le cours d'eau le Blavet avec son halage et des activités nautiques à Saint-Nicolas-des-eaux, le parc de la Balade du Père Nicolas, le karting et le paintball à Port-Arthur, le labyrinthe maïs en période estivale, l'équitation au Manège enchantée, le golf à Rimaison et le camping « Le Clos du Blavet à Castennec, au cœur de la commune proposent une forte attractivité touristique.

Les deux centres-bourg se trouvent à 10-15 minutes en voiture.

Pluméliau-Bieuzy compte 3 écoles d'enseignement du premier degré avec près de 150 élèves de cycle 3. Pour le secondaire le nombre d'enfants scolarisés dépasse largement les 200 enfants répartis inégalement sur les collèges de Baud, sur les collèges et lycées de Locminé et de Pontivy.

e) Lieux de fonctionnement de l'Espace Jeunes

L'Espace Jeunes est situé rue de la paix au sein du préfabriqué près du skate-park. Les jeunes ont accès au terrain de foot, terrain multisports, court de tennis, skate-park.

f) Budget :

Le budget est supervisé par le responsable du service et géré par les directeurs. Le budget leur est transmis avec les montants par poste afin qu'ils puissent organiser le fonctionnement des différentes structures.

Présentation de l'Espace Jeunes :

➤ Aménagement des locaux

On y trouve un baby-foot, deux coins télés avec accès Wifi et une PlayStation 4, deux canapés et une table avec l'ordinateur portable où les jeunes peuvent accéder à internet. Un placard à l'entrée avec des jeux et du matériel. À proximité les toilettes publiques.

A l'extérieur :

Stade et terrains de foot, terrain multisports, court de tennis, skate-park, étang, bois...

➤ L'équipe de direction :

- Le directeur du Pôle Éducation Enfance Jeunesse : Monsieur LINE Yannick (Animateur principal de 2^{ème} classe, BPJEPS, BAFD, licence STAPS éducation et motricité, BAFA)
- La directrice du pôle jeunesse : Madame LE GUENNEC Audrey (DEUST STAPS, stagiaire BAFD, BAFA)
- Le directeur adjoint (Responsable de l'Espace Jeunes) : Monsieur BRACQ Gaëtan (stagiaire BAFD, titulaire du BAPAAT & BAFA)

➤ L'équipe d'animation

- Le nombre d'animateurs (de 1 à 2) varie en fonction des effectifs, les directeurs sont aussi animateurs.

g) Modalité d'inscription

Les jeunes qui fréquentent la structure sur les périodes dites « Accueil Ados » le font sans inscription préalable. Ces plages d'ouverture sont : de 14h00 à 19h00, le lundi, mardi et jeudi durant les vacances et le mercredi durant la période scolaire. En fonction de la demande, ces créneaux peuvent être modifiés.

Durant ces créneaux, les jeunes sont accueillis par l'équipe encadrante. Les jeunes ont comme seules obligations :

- D'avoir complété la fiche de renseignement pour l'année en cours.
- De s'être acquitté de la cotisation annuelle de 10.00€.
- De pointer à leur arrivée et au moment de leur départ.
- De respecter le règlement intérieur de la structure.

h) Conventions et partenariats

La structure est déclarée auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Morbihan et la Caisse d'Allocations Familiales la soutient à travers différents programmes de financement (Aide à l'investissement, PSO...)

i) Communication

L'équipe pédagogique devra mettre tout en œuvre pour communiquer sur la structure auprès des familles, des jeunes et de la population. Pour ce faire elle pourra s'appuyer sur les moyens de communication utilisés dans les autres structures (réseaux sociaux, site web de la commune, presse locale...)

j) L'accueil de tous

L'équipe pédagogique devra mettre tout en œuvre pour accueillir tous les jeunes désirant profiter de la structure et ce quelques soient leurs capacités physiques ou psychologiques.

II. Les objectifs éducatifs de l'organisateur

a) Intentions éducatives

La municipalité de Pluméliau-Bieuzy souhaite que la notion du « respect » soit le fil conducteur de ce des structures dont elle a la responsabilité :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune à travers le sport et les activités d'expression.
- Favoriser la citoyenneté.
- Favoriser l'ouverture à la culture
- Favoriser la découverte du territoire de la nouvelle commune.

b) Objectifs éducatifs

1^{er} axe : L'épanouissement de l'enfant et du jeune à travers le sport et les activités d'expression

- Que les enfants et les jeunes apprennent à mieux se connaître (schéma corporel, limites, capacités...)
- Que les enfants et les jeunes découvrent et pratiquent de nouvelles activités

2^{ème} axe : Le développement de la citoyenneté

- Que les enfants et les jeunes deviennent acteurs de leur commune
- Que les enfants et les jeunes apprennent à respecter les différences des autres

3^{ème} axe : La découverte ou la redécouverte des autres cultures

Siège Administratif : Mairie de PLUMELIAU-BIEUZY – 4 Place du Général de Gaulle – 56930 PLUMELIAU-BIEUZY
SIRET : 200 085 041 00016 – Tél : 02.97.51.80.28 – Fax : 02.97.51.91.46

Site internet www.plumeliiau-bieuzy.bzh – E-mail : accueil@plumeliiau-bieuzy.bzh

- Que les enfants et les jeunes découvrent des cultures d'ailleurs
- Que les enfants et les jeunes découvrent ou redécouvrent la culture bretonne
- Que les enfants et les jeunes puissent s'initier et s'ouvrir à diverses formes d'art

4^{ème} axe : La découverte et le respect du territoire de la nouvelle commune.

- Que les enfants et les jeunes découvrent le patrimoine, les richesses et les acteurs de leur nouvelle commune
- Que les enfants et les jeunes apprennent à respecter l'environnement de la nouvelle commune

En effet, si tous les enfants n'ont pas les mêmes possibilités pour différentes raisons sociologiques éducatives, familiales, financières, il reste essentiel d'offrir à tous avec équité une ouverture sur le monde à travers différentes approches.

L'équipe d'animation aura donc pour objectif durant ces temps d'accueil de mettre en place un fonctionnement décliné au travers du projet pédagogique pouvant répondre aux intentions éducatives de l'équipe municipale

c) Les objectifs pédagogiques

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens	Évaluations
<p>Favoriser le respect et la tolérance dans la vie en collectivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Investir le jeune sur le respect des locaux. - Créer une cohésion de groupe. - Sensibiliser les jeunes sur la différence (handicap...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un règlement intérieur. - Organisation à définir avec les jeunes concernant le matériel mis à disposition. - Mise en place de jeux de coopération, de sports collectifs. - Des temps de discussion informels sur les différences (obésité, codes vestimentaires, culture, traditions...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le jeune a pris connaissance du règlement et le respecte-t-il? - Le matériel est-il en bon état, rangé à sa place, complet ? - Le jeune respecte-t-il les règles de jeux et ses camarades (fairplay) ? - Y a-t-il eu des échanges entre jeunes ? Entre jeunes et animateurs ? - Y a-t-il des débats constructifs sur les différences ?



RESPECT	ÉPANOUISSEMENT	SOLIDARITÉ	RESPONSABILISATION
<ul style="list-style-type: none">- Autrui- Soi-même- Local, matériel- Règles de vie en collectivité- Acceptation de la différence- Équipe d'animation	<ul style="list-style-type: none">- Écoute- Compréhension- Créativité- Découverte- Enrichissement- Expression	<ul style="list-style-type: none">- Entraide- Partage- Environnement	<ul style="list-style-type: none">- Autonomie- Valorisation- Confiance en soi- Faire confiance

À l'issue de chaque période de vacances, l'équipe pédagogique réalisera un bilan portant sur la période de vacances passée ainsi que la période scolaire. Ce bilan sera transmis à la Commission Affaires Scolaires et Jeunesse pour information et approbation.